

La CGE, inquiète pour le modèle grande école, après l'annonce des mesures visant les professeurs des classes préparatoires

Le gouvernement prépare actuellement des mesures ciblées sur les classes préparatoires aux conséquences directes ou indirectes sur les grandes écoles, leur recrutement, leur excellence et la diversité qu'elles représentent.

Les classes préparatoires, qu'elles soient scientifiques, économiques ou littéraires, sont un socle sur lequel s'est construite depuis plus d'un siècle **la qualité des grandes écoles et des diplômés qui y ont été formés. Aujourd'hui, 38% des étudiants des grandes écoles sont issus de classes préparatoires.**

La Conférence des Grandes Écoles, soucieuse de préserver ce modèle internationalement reconnu, appelle l'attention du gouvernement et de toutes les parties prenantes du débat sur la nécessité de mesurer les conséquences des décisions qui seront prises à l'égard des professeurs de classes préparatoires. Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche a récemment réaffirmé sa volonté de préserver un modèle des grandes écoles « qui marche ». **Certaines mesures envisagées pour les classes préparatoires vont à l'encontre de cette volonté affichée. Les mesures envisagées risquent d'augmenter la sélection en raison de la diminution des effectifs des classes et d'être un frein à l'ouverture sociale.**

Ce sont actuellement plus de 80 000 étudiants qui sont en classes préparatoires. 80% d'entre eux rejoindront des grandes écoles. Plus de 30% de boursiers composent aujourd'hui les classes préparatoires et c'est ce même pourcentage que l'on retrouve dans les grandes écoles qui les diplômeront à plus de 90% et qui seront ensuite intégrés en quelques semaines dans la vie professionnelle. Ces résultats sont directement liés au niveau d'investissement dont font preuve les professeurs de classes préparatoire. La CGE invite donc le Ministère de l'Éducation Nationale à ne pas agir dans la précipitation et à engager de manière urgente une concertation incluant les membres des associations représentatives des professeurs de classes préparatoires, par ailleurs membres de la Conférence des grandes écoles.

A l'heure où la question de la réussite scolaire et étudiante devrait constituer une priorité absolue, il convient plus que jamais d'éviter de déclencher des querelles au sein d'un système éducatif qui mérite au contraire d'être soutenu avec toute l'ambition et l'énergie nécessaires.

À propos de la CGE :

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 218 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50% des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 218 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts presse :

Lucille SIMON, TBWA\CORPORATE
(tél : 04.72.59.17.18 – mél : lucille.simon@tbwa-corporate-lyon.com)

André BISMUTH, Conférence des Grandes Écoles
(tél : 01.46.34.77.58 – mél : andre.bismuth@cge.asso.fr)